



# Lettre info n°2

## AUVERGNE – Rhône-Alpes\*

Nos futures échéances importantes:

Octobre 2015: AG Extraordinaires en Auvergne et en Rhône-Alpes pour proposer aux votes les statuts du nouveau comité régional

Nous pourrions alors échanger sur les projets en cours: sportifs, formation; la présence de tous les clubs est indispensable

- **L'équipe de France de tir à l'arc masculine a gagné son ticket pour les JO de Rio ! Gros soulagement pour le tir à l'arc français!**
- **Magnifique performance pour l'archer riomois, Lucas Daniel qui participera ainsi à ses lers jeux olympiques.**
- **Gageons que pour Lucas, c'est une nouvelle étape dans une carrière internationale, avant les futures JO: Tokyo, Paris???**

## La nouvelle région



Administrativement, le projet avance. La grande région s'est dotée d'un nouveau nom: AUVERGNE-RHONE-ALPES.

Sportivement, nous avançons également. Les réunions du comité de pilotage se sont succédés.

Nous avons pu d'ores et déjà vous proposer des programmes de formations et sportifs communs. Pour ne pas bousculer tout le fonctionnement trop rapidement et sans réfléchir, nous avons opté pour un passage en douceur vers la grande ligue. Dès la rentrée, vous retrouverez près de chez vous les mêmes actions que la saison passée, mais vous avez en plus la possibilité de participer aux actions programmées dans l'autre ligue. Les tarifs sont identiques à ceux de 2015 dans chaque ligue respective. À partir des élections pour le nouveau comité directeur, l'Auvergne-Rhône-Alpes Comité (ARC—clin d'œil !!) prendra réellement toute son ampleur. Nous élaborerons au cours de la saison prochaine un réel plan d'action commun.

## La saison 2016-2017

Le lancement de la saison prochaine ne verra quasiment aucun changement pour les clubs et les licenciés de notre nouvelle grande région.

La fusion des 2 ligues sera effective après l'AG électorale le 5 février 2017. En 2016, nos 2 ligues ont voté le tarif des cotisations; une harmonisation a été effectuée pour proposer les mêmes tarifs sur l'ensemble de la nouvelle Région.

Les services proposés aux licenciés sont semblables en septembre 2016 à ce qui était proposé auparavant dans nos 2 ligues. Nous avons mis en commun nos documents de présentation pour les actions FORMATION et SPORTIF. Le déroulé de ces stages est rigoureusement identique aux programmes des années précédentes. Par contre, l'offre de service est élargie. Il vous est possible de pratiquer à des stages proposés sur les territoires Auvergnat ou Rhônalpins.

Les modalités d'inscriptions sont centralisées à Bourgoin-Jallieu au secrétariat du CRATA puisqu'il y a une personne salariée en charge de l'administratif.

Pour la FORMATION, au-delà de notre réforme territoriale, la FFTA a instauré une inscription en ligne, via l'extranet du licencié. Chacun peut accéder via son espace licencié à toutes les formations disponibles sur la ligue. Le règlement financier se réalise toujours via la voie postale dans sa ligue.

# Le projet FILIERE SPORTIVE

Dès la rentrée, nous allons avoir une nouvelle organisation sportive du comité régional. Nous avons réfléchi à la structuration du parcours individuel et par équipe de club. Ce projet prend en compte ce qui existe aujourd'hui avec ses points positifs et les complexités liées à ce nouveau territoire. Nous essayons de proposer une offre de compétition qui permet à chacun de s'y retrouver.

Par **EQUIPE DE CLUB**: L'objectif de la filière par équipe de club organisée par le comité régional est double:

Préparer nos équipes à accéder au niveau national: D1/ D2/ DNAP.

Créer une dynamique au sein de tous nos clubs grâce au tir par équipe. Favoriser l'accès à la compétition extérieure.

Aussi il convient de proposer 3 filières à nos 190 clubs:

1. **DIVISION REGIONALE** : pour les clubs dont l'ambition est l'accès à la D2, la DNAP ou la D1. Compétition FITA. 2 niveaux : la DRE et la DRH.

- **DRE**: les équipes de 2017 seront issues des résultats de la DRE 2016 en Auvergne et en Rhône-Alpes à partir du classement final ET du classement national des clubs.

6 catégories: CLASSIQUE / Homme—Femme—benj/mini- cad/junior ; POULIES/ Homme—Femme.

Dans chaque catégorie: 3 manches seront organisées, qualification et match par équipe. Les équipes seront réparties dans 3 groupes (CLASSIQUE—JEUNE—POULIES). Il y aura 9 organisateurs de manches de DRE.

- **DRH**: tous les clubs qui souhaitent faire du tir par équipe à 70m pourront s'inscrire. En fonction du nombre d'équipes, nous organiserons des zones géographiques. 2 manches FITA seront organisées dans chaque zone, puis une finale pour déterminer qui accèdera à la DRE en 2018.

2 catégories mixtes: CLASSIQUE—POULIES

2. **CHALLENGE Auvergne-Rhône-Alpes**: pour permettre aux clubs de se structurer sportivement dans un projet d'équipe tir FEDERAL (50m).

En fonction du nombre d'équipes inscrites, des zones géographiques de regroupement seront créées. Dans chaque zone, 2 manches seront organisées et une finale regroupera les vainqueurs des différentes zones.

1 catégorie: CLASSIQUE MIXTE.

## 3. **DR3D**

3 manches de compétition par équipes seront prévues. A l'issue des tirs de qualification (24 cibles qualificatives) des duels par équipes seront proposés pour préparer nos équipes de clubs au championnat de France.



### *PRECISIONS REGLEMENTAIRES:*

*Le classement national par équipe de club:*

*Calcul de la moyenne des 3 meilleurs scores des archers de la catégorie concernée, sans prendre en compte les archers « grillés » (si un club à une équipe engagée dans un niveau supérieur, les 3 meilleurs scores ne comptent pas pour établir ce CN).*

# CHAMPIONNATS INDIVUELS

Février 2017: SALLE 2 championnats distincts organisés:

- Auvergne : Riom
- Rhône-Alpes; 3 clubs ont postulé en RA: les jeunes à Lozanne, les arcs à poulies à Salaise/Sanne, les CL Adultes à Neuville/Saone

Après la fusion en Février 2017: création des titres de champions Auvergne-Rhône-Alpes: nous recherchons des clubs (centrés géographiquement de préférence) pour organiser ces 1ers championnats:

En **NATURE** mai un parcours

En **FITA** juin un club capable d'accueillir 180 tireurs en 2 jours, sur 30 cibles- création de quota pour accéder au championnat

En **CAMPAGNE** juin un parcours

En **FEDERAL** juillet un club capable d'accueillir 180 tireurs en 2 jours sur 3 départs, 20 cibles—création de quota pour accéder au championnat

En **3D** août un parcours

En **BEURSAULT** septembre un jeu d'arc

Dès l'ouverture du calendrier, au dernier trimestre 2016, nous vous demanderons de postuler pour l'organisation des ces championnats individuels et par équipes. Les formats de compétitions ont été envisagés pour permettre à un maximum de clubs d'être candidat à l'organisation. Les archers craignent de devoir se déplacer beaucoup dans la nouvelle ligue, ceci dépendra de la capacité de nos 190 clubs à s'impliquer dans l'organisation des championnats.

Par équipe: il faudra multiplier le nombre de sites. Tous les clubs recevront un courrier avec une maquette du calendrier où des dates seront proposées: il suffira de postuler

## RECAPITULIF DES COMPETITIONS en EQUIPE DE CLUB (cible) Du régional vers le national : une même logique sportive

	classique				poulies	
<b>D1</b>	<b>16 Homme</b>		<b>16 Femme</b>		<b>16 Homme</b>	<b>8 Femme</b>
	3 descentes		3 descentes		2 descentes	1 descente
<b>D2</b>	<b>32 Homme</b>		<b>32 Femme</b>			
	3 montées Podium finale D2	4 descentes 1 /groupe	3 montées Podium finale D2	4 descentes 1/groupe		
	FINALE NATIONALE Champion DRE - CN				FINALE NATIONALE	
<b>DRE</b>	<b>20 Homme</b>		<b>8 Femme</b>		<b>BM 16</b>	<b>CJ 8</b>
	4 montées Finale DRE	4 descentes (ou + selon D2)	4 montées Finale DRE	Pas de relégation si <16 équipes	2 équipes reléguées si >16 équipes Montée cf CN	Pas de relégation si <16 équipes
<b>DRH</b>	<b>Mixte</b>				<b>Mixte</b>	
	2 montées Finale DRH				2 montées Finale DRH	
	X zones de 16	Pas de relégation			X zones de 16	Pas de relégation

FILIERE NATIONALE

FILIERE REGIONALE

Quelques dates sont déjà prévues pour 2017: ça va bouger dans la grande Région!

Championnat UNSS RIOM (mars) - TNJ 2 RIOM (mai) - TNJ 3 YZEURE (juin) - Championnat de France  
FITA RIOM (septembre)

## Le point de vue administratif de la fusion

Octobre 2016: nous allons devoir adopter les statuts d'un nouveau comité de pilotage . Les clubs auvergnats seront réunis le 8 octobre

Les clubs Rhon-alpins se retrouveront le dimanche 16 octobre à Bourgoin-Jallieu

L'aspect administratif prendra une place importante lors des 2 Assemblées Générales Extraordinaires.

En outre: ce sera une occasion de se réunir et de discuter ensemble de notre future organisation. Nous expliciterons notre filière sportive, les modalités pour l'inscription des compétitions au calendrier, la répartition des équipes de clubs dans les **divisions régionales** ou **challenge**, etc, etc ...

Votre présence est essentielle!

### Création des nouveaux STATUTS—REGLEMENT INTERIEUR

Le comité de pilotage a travaillé avec la FFTA à la rédaction des nouveaux statuts.

Nous y définissons les modalités d'élection pour constituer le futur comité directeur de la nouvelle ligue (5 février 2017). Ils seront mis au vote en octobre 2016.

A bientôt, en octobre, étape importante pour la création du nouveau comité régional et pour l'avenir du tir à l'arc ici! Bel été d'ici là ...

